



Conseil Municipal : séance du 16 mars 2016

Extrait du Registre des délibérations et Compte rendu

L'an deux mille seize le mercredi 16 mars, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 20 heures 30 au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

Conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Pouvoirs : 1
Votants : 19
Absents : 1
Date de convocation 10 mars 2016

Etaient présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint
François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Sophie GEGU, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

Excusé : Brigitte Saint-Cast donne pouvoir à Martine NAYS.

Absent :

Secrétaire de séance : Eric JAMET

Le compte rendu du 17 février 2016 a été adopté à l'unanimité.

Intercommunalités

- **Conseil communautaire 10/03/2016**

Guy BERTIN a retracé l'économie du Saumurois, il a été constaté que le taux de chômage avait baissé en saumurois alors que le taux de chômage à Angers a augmenté de plus de 3.2%, à Cholet de 0.1%. Il indique que les finances de l'agglo se portent bien. La prospective de la chaîne d'épargne permet d'envisager des investissements à hauteur de 8 millions d'euros jusqu'en 2020 sans augmenter les impôts en restant dans un endettement raisonnable de 305€/habitant (les investissements structurant sont : pôle universitaire, regroupement du siège de l'agglo, le développement du haut débit sur tout le territoire de l'Agglo), le développement économique avec l'extension des ZI de l'Agglo. Le développement touristique qui va se professionnaliser afin de mieux capter les demandes et la mise en avant des circuits vélo/troglodyte.

- **SCoT 08/03/2016**

L'élaboration du document d'orientation est en phase finale, il devrait être approuvé fin juin. Plusieurs pôles d'équilibre seront créés : Montreuil-Bellay, Gennes, Longué et Allonnes. (Initialement Vivy n'était pas dans le pôle d'équilibre d'Allonnes mais dans celui de Longué. Une demande a été faite pour que Vivy intègre le pôle d'équilibre d'Allonnes. Avec le nouveau SCOT, il ne sera plus possible de construire dans les hameaux afin de préserver les zones agricoles. Il sera seulement possible de combler les dents creuses. Toutefois dans certains hameaux, il sera possible d'avoir des zones Steca en justifiant l'intérêt général de l'urbanisation. Ce point sera discuté lors de l'élaboration du PLUI.

- **Contrat local de santé de l'ex-canton d'Allonnes**

Afin de revaloriser l'offre de santé, l'ARS agence régionale de santé souhaite faire des projets de santé. C'est la clé de voute pour avoir des financements. Tous les maires du canton d'Allonnes souhaitent créer un contrat local de santé pour avoir plus de chance d'obtenir des aides. Cependant c'est au professionnel de santé de porter le projet commun de santé et ainsi prétendre à des subventions.

- **SMAEP**

Michel LAMAND a assisté le 15 mars 2016 à une réunion du SAMEP. 2364 clients sont desservis par Véolia et 185 108m³ d'eau ont été facturés aux clients. En 2015, il a été constaté 48 271 m³ de fuite dû en grande partie à la vétusté des réseaux en acier de la Côte. En 2020, le SMAEP intégrera le syndicat intercommunal de la région saumuroise. La prochaine réunion syndicale aura lieu le 31 mars prochain.

- **COLIBRIS : Bibliothèque**

Sylvie BELLANGER a assisté le 2 mars à l'Assemblée générale de Colibris. Elle tient à remercier les bénévoles pour leur engagement et leur partenariat avec l'école et les animations auprès des maternelles, du RAM et des TAP.

D20160316-01-SaumurGroupCommandesRestaurationCollective

RESTAURATION PAR LIAISON FROIDE GROUPEMENT DE COMMANDES avec la Ville de Saumur

(...

Monsieur le Maire informe que depuis 2012, les repas du midi servi aux enfants accueillis à la maison de l'enfance au cours des vacances scolaires et les mercredis sont fournis dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par la Ville de Saumur.

VU la délibération du 19 juin 2012 la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture de repas en liaison froide, avec la ville de Saumur et différentes collectivités ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de délibérer à nouveau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

- APPROUVE
 1. La constitution d'un groupement de commande pour mener une consultation relative à la restauration collective par liaison froide **pour le centre de loisirs** ;
 2. La désignation de la Ville de Saumur comme coordonnateur de ce groupement de commandes
 3. Que le marché soit attribué par la commission d'Appel d'Offres de la Ville de Saumur après accord de tous les membres du groupement sur le rapport d'analyse des offres.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes laquelle définit les modalités de son fonctionnement.

Le montant global des frais occasionnés pour la gestion de la procédure (publication des avis, les éventuels frais de reproductions et d'envoi des dossiers, le coût salarial des agents amenés à travailler sur ce dossier) sera réparti entre les membres du groupement.

La commune participera à ces frais de procédure (inférieur à 50 €) et les montants donneront lieu à émission de titres de recettes par le coordonnateur à l'encontre de la commune.

D20160316-02-VenteLECOQ-LECUIToucheMaréchal

ACHAT DE TERRAIN à Cts LECOQ-LEQUIT AB 852 (ex partie de AB 113)

(...

Michel et Alain LECHAT concernés par ce sujet se sont retirés.

Vu la délibération du 30 novembre 2015 donnant accord de principe pour l'achat d'environ 1000 m² partie du terrain appartenant aux cts LECOQ-LECUIT ; cadastré AB113 sis lieu-dit «Ouche Maréchal» à Varennes-sur-Loire, au prix de 8 € le m².

Vu le document d'arpentage n° **S15104** du cabinet de géomètres experts ONILLON, DURET, MENEGUZZER et BUCHER, vérifié et numéroté le **25/02/2016** ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ **DÉCIDE** l'acquisition d'un terrain cadastré AB 852 sis lieu-dit l'Ouche Maréchal à Varennes-sur-Loire, d'une superficie totale de **1075 m²**, appartenant aux Cts LECOQ-LECUIT, moyennant le prix total de **8 600 €**, les frais étant à la charge de la commune de Varennes-sur-Loire.
- ✓ **S'ENGAGE** à ne pas exercer un droit de préemption en vue de créer un droit de passage sur la parcelle **AB 853**.
- ✓ **DONNE** à Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} adjoint ou Monsieur le 2^{ème} adjoint, tous pouvoirs à l'effet de signer l'acte d'acquisition qui sera rédigé par Maître ZENNER Notaire à Allonnes, de payer le prix et d'effectuer toutes formalités, notamment celles de publicité.

COMMISSION

- Espaces verts (15/03/2016)

François BERNARD souligne le succès de la journée « Taille des rosiers » du 12 mars dernier où 35 personnes y ont participé. Un plan des plantations pour l'aménagement du Centre Culturel a été réalisé par Ralph MILLERAND et Yves GUILLEBAULT et présenté lors de la commission. Des demandes de devis ont été adressés à plusieurs entreprises. L'arrosage a été installé au centre culturel. Un contact va être pris auprès des entreprises pour voir si il serait possible de faire passer un fourreau et refaire l'éclairage.

Eric JAMET doit réaliser un dossier power point qui sera présenté aux villages fleuris.

Présentation du BUDGET PRINCIPAL et des LOTISSEMENTS

Gilles TALLUAU Maire, détaille par article et commente le document « préparation du budget primitif – présentation par compte » remis à chacun des membres, le compte administratif 2015 ainsi que les propositions 2016.

Les totaux des recettes et des dépenses de l'exercice 2015 sont les suivants :

Comptes administratifs 2015		COMMUNE budget principal	Lotissement la Malaiserie	Lotissement le Peu
Fonctionnement	Dépenses	1 161 483,69	152 858,00	0
	Recettes	1 428 236,74	151 444,56	0
	Résultats	+266 753,05	-1 413,44	0
Investissement	Dépenses	371 148,32	50 654,88	0
	Recettes	407 886,06	152 638,00	0
	Résultats	+36 737,74	+101 983,12	0

Budget prévisionnel principal 2016 de la commune

Pour la section d'investissement, Monsieur le Maire présente les propositions de dépenses examinées en commission « Budget » et actualisées avec les subventions espérées.

Les montants proposés au budget primitif principal seront modifiés comme suit : cpt 60612 : +10000€, cpt 6238 : +2000€ et cpt 21578 : + 3000€.

Les dotations de l'état (cte 741..) ainsi que les recettes impôts (cpte 74111) seront également ajustées si l'Etat nous communique les informations nécessaires avant les votes des budgets (prévus mercredi 23/03/2016 à 19 h.)

Les projets de budget 2016 des lotissements présentés n'ont pas été visé par le percepteur : ils seront modifiés selon ses remarques s'il y a lieu notamment pour le nouveau lotissement de l'Ouche Maréchal.

D20160316-03-ChauffageEglise

CHAUFFAGE EGLISE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer, par vote à bulletin secret, d'une part sur l'installation d'un chauffage électrique dans l'église et sur la prise en charge des dépenses de fonctionnement liées à ce chauffage, d'autre part.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à bulletins secrets :

- ✓ DECIDE l'installation d'un chauffage dans l'église sous réserve d'une prise en charge par la paroisse de la gestion et des frais de fonctionnement (12 voix pour, 6 voix contre et 1 nul) ;
- ✓ REFUSE la prise en charge des frais de fonctionnement liés à ce chauffage (19 voix).

Endettement

Monsieur le Maire rappelle qu'en ce moment les taux des banques sont très bas cependant il n'y a pas lieu de renégocier les emprunts compte tenu de leur faible taux d'intérêt négocié lors de leur contractualisation (emprunt de la MSP du crédit agricole 1,659% au 01/03/2016).

M. le Maire rappelle également le faible taux d'endettement de la commune

L'état de l'endettement a été présenté au membres du conseil municipal.

3 emprunts sont en cours, dont un se terminant en 2016 et un autre en 2019.

IMPOTS DIRECT 2016 - VOTE DES TAUX

M. le Maire rappelle que Varennes a le plus faible taux de la taxe d'habitation des 32 communes de l'Agglo soit 8.3%.

D20160316-04-VoteTauxImposition2016

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer, sur le taux d'augmentation proposé à savoir : 0% , 1% ou 1,5%. Le résultat est le suivant :

1 voix pour 0 % ; 17 voix pour 1 % et 1 voix pour 1,5 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition **2016** :

- ✓ Taxe d'habitation : **8,41 %**
- ✓ Taxe Foncière sur propriétés bâties : **19,13 %**

Taxe Foncière sur propriétés non bâties : **30,42 %**

Questions diverses

- Fête du vélo : Fête du vélo 19/06/2016 (projet d'animation au Port de Gaure)

Gilles TALLUAU indique qu'une animation sera faite au Port de Gaure lors de la fête du vélo en collaboration avec les élus et le comité des fêtes qui a répondu favorablement à cette demande.

- Gilles TALLUAU informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu le jeudi 24 mars en mairie en présence de M. QUILLET d'Orange, du Commandement de gendarmerie et de Mme la Maire de les Verchers sur Layon afin de faire une mise au point sur les différents vols de câbles téléphoniques et trouver des solutions pérennes pour une meilleure coordination de la chaîne d'alerte.
- La commission voirie se réunira le mardi 29 mars concernant l'achat d'un nouveau columbarium et de caves urnes et étudiera le programme de voirie 2016.
- Christine JOUSSELIN invite le conseil municipal à venir assister au dépouillement le vendredi 18 mars 2016 à 17h30 à l'école suite à l'élection des jeunes pour le conseil municipal des jeunes.
- Sylvie BELLANGER indique que l'assemblée générale de Vivado a lieu vendredi 18 mars à 19h30 à Allonnes.
- Sophie GEGU indique que les articles pour le bulletin ont pratiquement tous été reçus.
- Valérie COULBARY informe le conseil que Claire PROUTEAU a été recrutée pour remplacer Julie SIMON au sein de l'EVS.
- Jean-Luc JOULIN informe qu'une réunion entre le SMBAA et les agriculteurs a eu lieu le mardi 8 mars. Les travaux d'aménagement du canal de l'Echeneau se dérouleront de mi-septembre à mi-octobre.
- Ralph MILLERAND demande s'il peut être fait un démoissage sur la toiture du centre culturel et un contrôle des faitages.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 23 mars 2016 à 19h00.

La séance est levée à 23H57.

G. Talluau	S.Bellanger	M. Lamand	A. Lechat	C. Jouselin	F. Bernard
Y. Mabileau	C. Langé	Jl. Joulin	S. Gégou	E. Jamet	V. Coulbary
M. Chapu	J. Pearson	M. Lechat	M. Nays	B. Saint-Cast	R. Millerand
D. Chevallier					